

Communiqué de presse

UNE NOUVELLE MAISON DE SANTÉ À SAMOIS-SUR-SEINE

Une Maison de Santé pluridisciplinaire ouvrira ses portes à Samois-sur-Seine : une offre de santé très attendue. Cette maison, d'une surface de 265 m², est prévue pour accueillir deux médecins généralistes, deux kinésithérapeutes, un ostéopathe, un orthophoniste, un psychologue, un cabinet dentaire et deux infirmières.



UN PROJET INTÉGRÉ POUR LE TERRITOIRE

La future Maison de Santé se situe dans le centre du village de Samois-sur-Seine, proche de la mairie. Le projet architectural s'inscrit en harmonie avec son environnement, dans le respect du bâti local. La Maison de Santé se compose d'un bâtiment de plein pied (265m²) et d'un parking privatif de 26 places, permettant un accès piéton. La SEM du Pays de Fontainebleau devrait débiter les travaux en février, pour une ouverture prévue au début du printemps 2019.

UNE OPPORTUNITÉ POUR SAMOIS-SUR-SEINE

« Depuis de nombreuses années, la commune de Samois-sur-Seine cherchait à faciliter l'implantation sur son territoire d'une offre de santé de proximité conforme aux besoins de sa population. Pour réaliser ce projet, il était indispensable de disposer d'un emplacement foncier propre à accueillir cet équipement et de pouvoir le porter financièrement.

Après avoir examiné plusieurs hypothèses, le choix s'est porté sur un emplacement en plein cœur du village. Ce terrain faisant partie d'un ensemble plus important, la commune a inscrit une orientation d'aménagement public (OAP) dans son plan local d'urbanisme. En tant qu'opérateur local, dont la commune est actionnaire, la SEM du Pays de Fontainebleau a conçu puis proposé un projet qui permet de répondre à l'OAP souhaitée par la commune en prévoyant une Maison de Santé conforme aux spécifications retenues et aux exigences d'une Maison de Santé contemporaine. Cette démarche permet également de valoriser l'ensemble du site.

Ce partenariat, fondé sur un soutien actif de la commune dans la recherche et la centralisation de la demande médicale et paramédicale, permet aujourd'hui de proposer un équipement neuf et adapté aux praticiens à un tarif locatif raisonnable tout en limitant l'investissement public.

La SEM du Pays Fontainebleau porte l'intégralité de l'ingénierie de cette opération de sa conception à sa réalisation y compris dans sa partie juridique, administrative et financière. Elle tient compte des besoins et des engagements de la commune et de la nécessité d'équilibre financier de l'opération. Elle remplit ainsi parfaitement son rôle d'opérateur mixte au service de l'intérêt général. »

Didier MAUS, Maire de Samois-sur-Seine

LA LUTTE CONTRE LES DÉSERTS MÉDICAUX EN SEINE-ET-MARNE

La situation de la démographie médicale, c'est-à-dire de l'évolution du nombre de médecins et de leur disponibilité, fait l'objet d'inquiétudes croissantes en Seine-et-Marne. Différents signaux sont venus confirmer cette analyse : difficulté à organiser la permanence des soins, incapacité pour certains maires à remplacer un généraliste parti à la retraite, allongement des délais pour un rendez-vous chez le spécialiste... Ces difficultés ont été confirmées par des premières données recueillies en 2013 par le département qui indiquaient que la densité de médecins par habitant est inférieure de 28% en Seine-et-Marne à la moyenne nationale et par l'ARS qui classe la Seine-et-Marne comme un territoire ayant une densité médicale parmi les plus faibles de France (95^{ème} en termes de ressources médicales sur 101 départements - source Bilan des partenariats et de l'animation territoriale en Seine-et-Marne / ARS Ile de France). De plus, la variation 2016-2017 des médecins actifs en Seine-et-Marne présente une baisse de 5,8% alors que la population augmente elle, de 6,9%.

STRUCTURER L'OFFRE DE SOINS SUR LE TERRITOIRE : UN ENJEU MAJEUR

Les attentes professionnelles des médecins ont changé. La volonté d'un exercice plus collégial, la mutualisation des moyens matériels et humain, la recherche d'une meilleure coordination avec les autres professions de santé rendent les maisons médicales beaucoup plus intéressantes que les cabinets isolés.

«Ce type de structure vise à lutter contre les déserts médicaux en rassemblant des spécialistes de la santé sur un même site attractif. Mais les investissements bien que nécessaires sont parfois lourds pour des communes. L'intervention de la SEM constitue une réponse possible pour réaliser ce type de projet et optimiser l'aménagement local sans impacter la capacité d'investissement de la collectivité.»

Olivier Levalois - Directeur Général de la SEM du Pays de Fontainebleau

UN MODÈLE D'INVESTISSEMENT POUR LES COMMUNES

Les SEM ont vocation à accompagner, en terme d'ingénierie, les projets d'intérêts généraux dans le cadre du développement local. Pour la Maison de Santé de Samois-Sur-Seine, la SEM du Pays de Fontainebleau a répondu au souhait porté par la collectivité de pouvoir disposer d'un équipement privé à vocation médicale mais sans avoir à porter le coût de l'investissement foncier et patrimonial. La SEM a donc la réalisation complète de l'opération et son financement ; la commune intervient dans le cadre de la recherche de praticiens et apporte la garantie de l'équilibre financier du projet en s'engageant à couvrir les loyers des locaux non pris.

Une solution qui pourrait devenir exemplaire à l'heure de la rigueur budgétaire dont souffrent les collectivités locales. Le montant total de l'opération est estimé à 1 million d'euros, la SEM du Pays de Fontainebleau finançant ce projet sur ses fonds propres.

**Pour tous renseignements relatifs à la location des cabinets
au sein de la nouvelle Maison de Santé ,
vous pouvez vous adresser à la mairie de Samois-Sur-Seine : 01.64.69.54.69**